



Photo : CREAA

# Observatoire Mytilicole des Pertuis Charentais

## Récolte des pelisses de filières et de pieux

**3-2019** Bulletin d'information année 2019

Ce bulletin est une publication réalisée à partir des données issues des dédoublements de descentes et de pieux effectués par des professionnels des pertuis charentais et vendéen.

	Site	Date de garnissage et date de pelissage	Origine de la garniture	Quantité de naissains à l'origine par descente	Récolte moyenne brute par descente	Poids net par descente ou par pieu et mis en boudins	Poids unitaire moyen du nouvellain	Nombre et poids des boudins installés par pieu.	Ratio de production : Poids de pelisse produite/mètre de corde à l'origine	Ratio de productivité : Poids de pelisse produite/1000 naissains à l'origine.
Filières	La Maleconche	7 juillet 2019 / 3 sept. 2019	Filière de La Malconche	385 600	97,0 kg	77,7 kg	4,3 g	2 pour 24,2 kg au total	16,2 kg dont 12,0 kg mis en boudin.	0,25 kg
	Baie d'Yves	2 juillet 2019 / 17 sept. 2019	Pieux de B. d'Yves	65 000	/	80,0 kg	4,3 g	3 pour 30,0 kg au total	12,7 kg mis en boudin	1,23 kg
	Pertuis Breton ouest	25 juin 2019 / 16 sept. 2019	Pointe de la Roche	65 700	57,0 kg	56,0 kg	4,0 g	3 pour 40,4 kg au total	9,5 kg au total et 6,7 kg mis en boudin.	0,87 kg

Rq. : Les valeurs des dédoublements des bouchots de la Baie d'Yves, de Marsilly sont manquantes. Un nouveau point a été mis en place sur les pieux des Orses qui sera évalué en 2020. L'île d'Aix n'est pas concernée par la pelisse en raison de son cycle à deux ans.

**La production de pelisse :** Elle n'a concerné cette année que les filières, les pieux n'ayant pas été récoltés en raison des mauvaises conditions météorologiques de cet automne. Elle a été **en moyenne plus faible que la moyenne des années antérieures** soit, l'équivalent de 6,6 tonnes par filière contre 7,2 tonnes pour les 5 années précédentes (Voir, fig.1). Elle a été notamment très inférieure à celle de l'année 2018, année record mais supérieure à celle de l'année 2017, la plus mauvaise où 4,2 t en moyenne, avaient été récoltées.

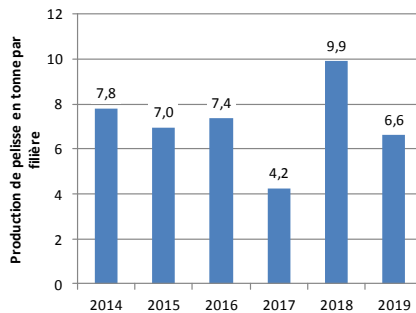


Figure 1 : Production de pelisse en équivalent tonnes/filière en 2019.

Les poids moyens des nouvellains sont globalement élevés autour de 4,2 g. C'est de bonne augure pour les récoltes l'été prochain des pieux de boudins présents sur les zones hautes des bouchots c'est-à-dire les moins favorisées.

Parmi les trois sites de filière échantillonnés, celle du pertuis breton se distingue par une quantité récoltée faible, les sites du sud étant plus favorables.

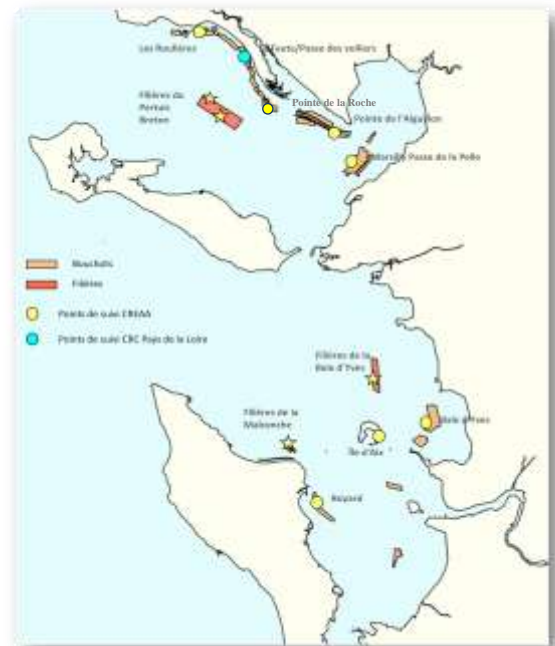
Le ratio "poids de pelisse produite pour un même nombre de naissains au départ" exprime la **productivité** des sites. Celle du site du pertuis breton est en baisse (Voir, Tableau ci-dessus) : Alors que le nombre de naissains ensemencés est le même, le site du pertuis breton accuse un déficit de 30 % par rapport à celui de la baie d'Yves. La filière de La Malconche a eu cette année, une faible productivité mais elle est sans doute causée par la très forte quantité ensemencée provenant de cadre de filière. Cela n'a pas nui à la croissance des nouvellains car ce qui est récolté est le "beau brin" périphérique. En revanche, ce qui reste sur les descentes pourrait pâtir d'une densité trop forte au moment de la pêche des moules marchandes en mai ou juin prochains.

Dans le pertuis breton, la tendance semble être à la diminution des récoltes de pelisse depuis plusieurs années excepté 2018, année exceptionnelle (Voir, fig.2). La production de La Malconche se situe dans la moyenne grâce au recours généralisé aux cordes de filières abondamment garnies.

**Aucune mortalité** de nouvellain n'a été constatée au moment de la récolte et de la fabrication des boudins.

**Nous remercions les partenaires professionnels de l'Observatoire :** T. Baudet, S. Berthelot, P. Demené, B. Durivaud, D. Margat, Y. Marionneau, M. Vérine et D. Lament.

**Traitement et rédaction :** D. Mille et P. Bodin, 2019



Localisation des points de suivi de la productivité mytilicole par le CREAA et le CRC Pays-de-la-Loire.

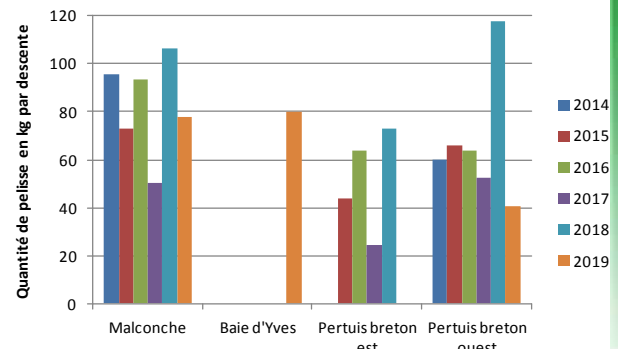


Figure 2 : Évolution de la production de pelisse en kg/descente depuis 2014.